



Bilan et enseignements issus de la crise COVID

Les agents des DDI témoignent !

La période que nous vivons encore aujourd'hui est pour le moins particulière.

Au fil des instances à venir (CT des DDI - CHSCT des DDI), au niveau des services et des ministères, nous allons désormais pouvoir travailler à **tirer les enseignements** de ces mois de fonctionnement. Faute de pouvoir tenir des réunions ou venir dans les services, FO par le biais de plusieurs sondages auxquels vous avez participé massivement et nous vous en remercions, a voulu obtenir votre témoignage sur votre vécu de la période de confinement/déconfinement, que vos attentes pour l'après crise (qui n'est malheureusement pas derrière nous). Par votre participation à ce travail nous allons dans les prochaines semaines pouvoir porter ces remarques au niveau du Comité Technique et du CHSCT des DDI, instances où l'on traite les dossiers qui concernent tous les agents affectés en DDI.

Ce questionnaire était bien sûr anonyme.

Enquête réalisée par FO auprès des agents des DDI entre le 22 et le 30 juin 2020 - près de 1000 réponses collectées en quelques jours !



CE QU'IL FAUT RETENIR

- ➔ **78 %** des agents qui ont contribué à cette enquête étaient en télétravail durant la phase de confinement ;
- ➔ Seulement **9,5%** des agents se sont vus notifier leur mise en télétravail par un écrit adressé individuellement ;
- ➔ **88 %** des agents sont satisfaits de leur position durant cette période, ce qui est sans doute pour partie à mettre au crédit des équipes des fonctions support et des représentants locaux du personnel ;
- ➔ **69 %** bénéficiaient de matériels fournis par leur administration (les autres ont donc fait avec les moyens du bord, à leurs frais) ;
- ➔ **22 %** des agents considèrent que les conditions matérielles durant le confinement n'étaient pas réunies, ce qui est loin d'être négligeable ;
- ➔ **36 %** ont bénéficié de contacts réguliers avec leur hiérarchie...et pas les autres !
- ➔ **30 %** ont subi une augmentation de leur travail, **75 %** au moins le même niveau de sollicitation (y compris en intégrant les agents en ASA). Les agents des DDI étaient donc bel et bien « sur le pont » !
- ➔ **50 %** sont insatisfaits du vécu durant cette période de travail hors du commun .
- ➔ **22,5 %** des agents sondés estiment que les moyens mis à disposition des agents n'étaient pas suffisants concernant la sécurité (et un taux supérieur pour les agents en présentiel!).
- ➔ **45 %** des agents craignent une dégradation de leurs missions et moyens ;
- ➔ **28 %** craignent de nouveaux abandons de missions ;
- ➔ **90 %** des agents demandent un élargissement du télétravail dans les prochains mois ;

- ➔ **66 %** des agents opposés à la poursuite des SGC (seuls 16 % le jugent cet abandon non prioritaire) ;
- ➔ **87 %** des agents opposés à de nouvelles baisses d'effectifs (seuls 9 % le jugent non prioritaire) ;
- ➔ **70 %** des agents opposés à la préfectoralisation des DDI ;
- ➔ **60 %** des agents demandent un renforcement de la tutelle ministérielle ;
- ➔ **80 %** des agents sont opposés à de nouveaux transferts/privatisation de missions ;
- ➔ **43 %** des principales sources d'informations durant la crise pour les agents venaient des organisations syndicales...et 6 % des préfectures ;

Si le gouvernement veut entendre, il le peut !

**Il lui suffit d'arrêter la nouvelle réforme de
l'administration territoriale de l'État !**

L'ANALYSE EN DETAIL DU SONDAGE FO DDI



- **Qui et quelle catégorie d'agents ont répondu au sondage FO ?**

➔ **Hommes ou femmes ?**

- 66 % de femmes ;
- 33 % d'hommes ;
- 1 % n'ont pas souhaité afficher leur sexe.

➔ **Catégories d'emplois des agents :**

- 27,3 % de catégorie B technique ;
- 26,6 % de B administratif ;
- 18,5 % de A technique ;
- 13,4 % de A administratif ;
- 10,3 % de C administratif ;
- 2,1 % de C technique ;
- 1,7 % de contractuels ;
- 0,1 % Agent d'exploitation.

➔ **Positionnement de ces agents :**

- 39,5 % étaient en DDT ;
- 18,9 % étaient en DDTM ;
- 14,6 % étaient en DDCSPP ;
- 13,4 % étaient en DDPP ;
- 1,4 % étaient en DRDJSCS ;
- 0,7 % étaient en position de détachement MI ;
- 1,09 % autre.

Notre Force c'est Vous

- **Position administrative des agents durant le confinement :**

➤ **78 % en télétravail ;**

➤ 15 % en présentiel ;

➤ 7 % en ASA.

- **Le Ministère d'affectation des agents ayant participé à l'enquête :**

Ministère Ecologie	43,8%
Ministère Agriculture	27,9 %
Ministère Jeunesse et sport	1,8%
Ministère Finances	5 %
Ministères Sociaux	12,1%
Ministère Intérieur	8,7 %
Autres	0,7 %

- **La position administrative des sondés au moment de l'enquête depuis le début de la crise et jusqu'à ce jour :**

La position administrative des agents était liée aux contraintes professionnelles du poste de l'agent pour 35,9 %, 40,6 % des agents ont pu choisir au moins partiellement leur position administrative et pour 23,5 % des agents leur position administrative était liée à leur situation personnelle. Ils étaient 88,2 % à estimer que leur position était adaptée à la situation (grâce notamment à l'action de leurs représentants locaux) . Cependant, 11,8 % ont estimé que leur position n'était pas adaptée. Par rapport à leur situation de départ, 42,6 % sont restés positionnés comme au début car ils n'avaient pas demandé de changement et que leur hiérarchie n'en avait pas non plus exprimé le besoin. 26,6 % ont changé leur position de travail à leur demande car celle du départ n'était pas adaptée à leur situation, cela a été accepté par leur hiérarchie. 27,9 % des agents ont changé de position à la demande de leur hiérarchie et enfin ils sont 2,9 % à avoir demandé à changer de position mais la hiérarchie ne leur a pas donné satisfaction.

75 % des agents sondés n'avaient jamais effectué de télétravail.

- **9,5%** des agents se sont vus notifier leur mise en télétravail par un écrit adressé individuellement.
- **39%** ont été avertis par un écrit adressé à la communauté de travail.
- **43%** à apprendre leur mise en télétravail par oral.
- **8,5%** ont été mis en télétravail sans avis, ni consignes.

50 % jugent la situation vécue insatisfaisante



Parmi les agents sondés il sont cependant 50 % à juger la situation vécue insatisfaisante. Quant aux télétravailleurs, ils étaient 11 % avant le confinement à être insatisfaits, ils ont été 26,5 % durant le confinement.

• **Sur les conditions de travail et matérielles avant et pendant le confinement :**

Pour exercer le télétravail, les structures ont l'obligation d'équiper leurs agents du matériel nécessaire à l'exercice de leur travail à domicile. Qu'en était-il durant cette crise ?

Pour 42,1 %, les conditions matérielles avant le confinement étaient satisfaisantes, ils étaient 21,4 % à considérer que ces conditions matérielles sont restées satisfaisante durant la crise. Pour ceux qui considéraient que les conditions matérielles étaient très satisfaisantes durant le confinement avant le confinement (25,6%), ils n'étaient plus que 7,7 % à être très satisfaits de leurs conditions matérielles durant le confinement soit une baisse de 19,9 %. Ils étaient cependant 32,7 % à être satisfaits de leurs conditions matérielles durant le confinement. A retenir que 25,9 % des sondés étaient insatisfaits de leurs conditions de travail durant le confinement alors qu'ils n'étaient que 12,1 % avant le confinement.

Conditions matérielles, c'est bien pour 42,1 %

Durant le confinement, 46 % des agents ont répondu que les conditions de travail au niveau matériel étaient partiellement satisfaisantes pour exercer leurs missions. 22 % ont considéré qu'elles étaient totalement satisfaisantes. Ils sont 22 % à considérer que les conditions n'étaient pas réunies. L'action des agents des SG de proximité et des SIDSIC est à saluer, dans des conditions très difficiles. Il y a par contre encore une marge pour faire mieux !!

• Les conditions de télétravail :

× **Le contact avec la hiérarchie :**

- 36 % des sondés ont eu des contacts réguliers avec leur hiérarchie ;
- 8 % ont rarement été contactés ;
- 4 % n'ont eu aucun contact avec le service durant le confinement ;
- 14 % n'avaient pas de contact mais recevaient des informations du service ;
- 2 % n'ont pas eu accès aux informations ;

× **Le vécu pendant le confinement :**

Quelques chiffres :

- 64,4% des agents ont répondu que le télétravail était adapté à leurs contraintes familiales.
- Les missions ont clairement été définies pour 75,8% des sondés. Pour 24,2%, elles ne l'ont pas été du tout.
- Ils sont 71,2% à déclarer qu'ils ont été bien accompagnés durant cette période contre 20,2% mal accompagnés **et 8,7% pas du tout accompagnés.**
- 67,2 % des missions exercées par les agents sondés étaient essentielles et ne pouvaient pas être reportées.

50 % déclarent que le vécu a été satisfaisant, voir très satisfaisant, ils sont 50 % à être insatisfaits de cette période de travail hors du commun.



- **L'accompagnement psychologique des agents :**

Aucun dispositif n'a été mis en place par l'interministériel, les agents ont du (et pu) compter sur leurs ministères respectifs.

- **Les moyens de protection mis à disposition étaient ils à la hauteur des attentes ?**

- Pour 22,5 % des agents sondés les moyens mis à disposition n'étaient pas suffisants pour maintenir la protection de la sécurité et de la santé des agents (avec un taux pour les agents en présentiel).
- Concernant le retour en présentiel. Ils sont 56 % à s'être vu imposé un retour en présentiel et 51 % des sondés estiment que les mesures prises pour reprendre le travail en présentiel ne sont pas suffisantes.

- **Le télétravail une bonne façon de travailler ?**

90 % des agents demandent un élargissement du télétravail dans les prochains mois. Ils sont 75 % à demander un renforcement du télétravail.

Voici un beau chantier à ouvrir dans les prochains mois !

Enfin, 31 % des agents jugent que la crise aura un impact sur la suite de leur carrière.

LE PLUS FO



✓ Les missions et les moyens :

- 20 % des agents jugent que leurs déplacements seront modifiés après la crise.
- 37 % des agents espèrent des inflexions positives pour leurs missions et moyens...45 % craignent une dégradation.
- **28 % des agents craignent de nouveaux abandons de missions.**

✓ Interministériel, organisation territoriale de l'état, une bonne chose ?

Des réponses sans commentaire !

- **66 %** des agents opposés à la poursuite des SGC (seuls 16 % jugent cet abandon non prioritaire).
- **87 %** des agents opposés à de nouvelles baisses d'effectifs (seuls 9 % le jugent non prioritaire).
- **70 %** des agents opposés à la préfectoralisation des DDI (seuls 17 % le jugent non prioritaire).
- **60 %** des agents demandent un renforcement de la tutelle ministérielle (seuls 5 % le jugent non prioritaire).

- **80 %** des agents sont opposés à de nouveaux transferts/privatisation de missions (seuls 10 % le jugent non prioritaire).
- **60 %** des agents demandent le maintien de l'action sociale ministérielle (seuls 19 % le jugent non prioritaire).



✓ **Conditions de travail :**

- **69 %** des agents demandent l'amélioration de leurs conditions de travail et seul 6 % la jugent non prioritaire.

✓ **Rémunération :**

- **73 %** des agents attendent une augmentation de leurs rémunérations, ils ne sont que 7 % à la juger non prioritaire.



✓ **La réforme des retraites :**

- Le sujet sensible d'avant la crise. Parmi les agents sondés, ils sont **70 %** à juger qu'il est prioritaire d'abandonner cette réforme.... A méditer !

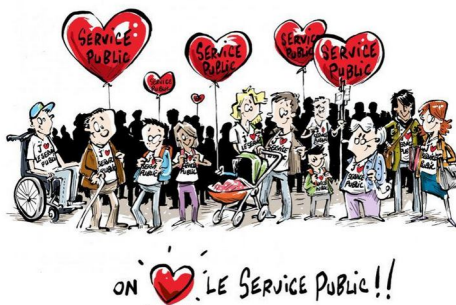


✓ **Sur le statut :**

- **70 %** des agents demandent un renforcement de leur statut particulier pour exercer leurs compétences au niveau départemental.

✓ **Le service public doit être renforcé :**

- **91 %** des agents demandent le renforcement du service public.



✓ **L'existence des CHSCT :**

- **87 %** des agents sont contre la suppression des CHSCT

✓ **Le CT des DDI :**

- **75 %** des agents jugent que le CT des DDI doit rester le lieu où est traité leur situation. Seul **1%** des agents jugent que c'est au Ministère de l'Intérieur que doit se tenir le dialogue social pour les DDI....

Enfin sur le volet communication.....Le pouvoir mais pas l'accompagnement

Les principales sources d'informations durant la crise pour les agents :

- 1. 43 % les informations syndicales ;**
2. 34 % les informations via les directions ;
3. 16 % les informations via les ministères ;
4. 6 % les informations via les préfets.

Et sur la question subsidiaire !

Ils sont 75 % à ne pas connaître les sigles DSAF, DMAT, SGAMI ;

Ils sont 75 % à connaître la signification de SGG et de DGAFP ;

La crise n'est pas terminée... Au niveau mondial, elle n'a jamais été aussi présente. Nous devons donc dans les prochaines semaines être très vigilants pour faire perdurer des conditions de travail favorables à la santé et la sécurité des agents, et faire infléchir les réformes qui fragilisent le service public.

A FO DDI, nos valeurs pour repères, votre force pour agir !

